

vm

VILLENEUVE MAG

P.10-11

Immersion

Votre nouveau
Conseil municipal

P.18-21

Les dossiers de la rédaction

Bienvenue au nouveau
Centre administratif

P.6-7

LA GRANDE ACTU

60,96%
PASCAL PELAIN
RÉÉLU!



**Voyager
dans ma ville**

Le printemps revient
dans les rues
de Villeneuve-
la-Garenne.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Retour sur les projets

P.6-7 La grande actu

Pascal Pelain réélu Maire au premier tour

P.8-9 En clair

À quoi sert le Conseil municipal ?

P.10-11 Immersion

Le Conseil municipal d'installation

P.12-13 Portrait

Pascal Pelain, *yes we can!*

P.14 Démocratie participative

Votre nouveau square Jean-Moulin

P.15 Vie publique

Les différents mandats de Pascal Pelain

P.16-17 Vos élus municipaux

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Bienvenue au nouveau Centre administratif

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

Ouverture de l'extension de l'Hôpital Nord 92 • 17 caméras aux abords des écoles • Faites le choix de l'assistant maternel • Lune de miel en Suisse Normande • Des lycéens mentors de collégiens

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



ÉDITO DU MAIRE

Le 15 mars dernier, vous avez fait le choix de la confiance, de la clarté et de l'engagement.

En m'accordant à nouveau votre confiance dès le premier tour, avec une large majorité, vous avez envoyé un message clair : celui de la fidélité à un projet et à une équipe, celui d'un attachement au cap que nous avons fixé, et à une certaine idée de Villeneuve-la-Garenne.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour cette marque de confiance, qui m'honore et m'oblige. Cette réélection est à la fois une fierté et une responsabilité. Elle nous engage collectivement à poursuivre le travail initié, avec la même énergie, la même exigence et la même proximité.

Depuis 2020, nous avons, ensemble, fait avancer notre ville. Nous avons modernisé nos équipements publics, réhabilité nos espaces de vie, accompagné les transformations urbaines, renforcé la sécurité et soutenu les initiatives locales. Nous avons agi pour améliorer concrètement votre quotidien, dans chaque quartier.

Ces résultats, nous les devons à une équipe municipale engagée, à des agents mobilisés, mais aussi à vous tous, habitants, acteurs associatifs, commerçants, partenaires, qui faites vivre Villeneuve-la-Garenne au quotidien.

C'est dans cette même démarche que nous nous inscrivons pour continuer à travailler durant ces prochaines années. Car notre ville doit continuer à se transformer, à s'adapter, à anticiper les défis de demain. C'est pour cela que

nous portons un projet exigeant et ambitieux, mais aussi réaliste et responsable.

Pour réussir, ensemble, je souhaite que ce mandat soit placé sous le signe du respect, de la responsabilité et de l'action. Les Villenogarennais attendent de leurs élus qu'ils travaillent avec sérieux et avec efficacité.

J'en profite donc pour dire, à certains de nos opposants pour chacun reconnaîtra que la fougue de la jeunesse ne remplace ni l'ancrage ni l'expérience. Elle ne dispense ni de l'humilité face au verdict des urnes, ni du respect dû aux habitants. L'arrogance n'a jamais fait un projet ; seul le travail au service des habitants permet de mériter leur confiance.

De notre côté, nous préférons le bon sens à l'idéologie, nous préférons le pragmatisme au dogmatisme. Soyez assuré que notre équipe est déjà à pied d'œuvre et débute ce nouveau mandat avec une énergie encore décuplée.

Continuons à faire avancer Villeneuve-la-Garenne !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



VILLENEUVE92.COM



Vm

Avril 2026

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-8-9-14-18-19-20-21-23-24-28) Jonathan Rapaport (6-7-10-11-13-15-22-23-25-26-27-28-31) • Photo couverture : Bertrand Guigou • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2^e trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • **SKATEPARK** • **MAISONS DE SANTÉ** • **POSTE DE POLICE MUNICIPALE** •
STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASÉ FERNAND-SCHWARTZ • **PISCINE MUNICIPALE** •
CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASÉ JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS •
FUNÉRARIUM • GÉOTHERMIE • **ÉCOLE JEAN-MOULIN** • **CENTRE ADMINISTRATIF** •
NORD DE LA VILLE • **PÉNICHE MARIE-LOUISE** • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI •
COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • SQUARE JEAN-MOULIN •
ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 •
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • **ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION** •
CLUB-HOUSE • **TERRAIN DE FOOT5** • **MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE** • IME JOSÉPHINE-BAKER •
RELAIS PETITE ENFANCE • PISTES CYCLABLES • **TERRAINS DE PADEL**

Retour sur les projets

Le mois où la Municipalité débute un nouveau mandat de six ans, Villeneuve Mag revient sur les projets du mandat précédent qui ont vu le jour. Tour non exhaustif des transformations, modernisations et améliorations qu'a vécu Villeneuve-la-Garenne en seulement quelques années.

Les élections municipales de 2020 s'étaient déroulées en pleine pandémie et l'équipe de Pascal Pelain a dû tout d'abord gérer la crise Covid sur la Commune avant de mettre en ordre de marche les projets qui avaient été pensés. C'est après avoir rétabli le dialogue avec les différentes institutions (l'État, la Région, la Métropole du Grand Paris, le Département) pour développer des partenariats indispensables que la Ville a pu, courant 2022, lancer les projets qui sont sortis de terre dès 2023. Le démontage de lignes à haute tension électrique et de ses pylônes, chantier qui a libéré des terrains entiers sur la commune, que le Maire Pascal Pelain a réussi à faire réaliser dans le cadre des grands travaux pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

ont été changés. À cette occasion, l'équipement qui n'avait pas encore de nom, a été baptisé Alice-Milliat, en février 2024, en hommage à cette pionnière du sport féminin. Il y a trois ans, la péniche Marie-Louise a repris du service pour de nouvelles croisières sur la Seine, pour la plus grande joie des familles, des écoliers et des seniors. Aucun aspect de la vie communale n'a été ignoré. Peu de villes disposent de leur propre funérarium. Consciente de cet atout, la Ville a modernisé le sien en 2024 à plusieurs niveaux dont celui de l'accueil des familles endeuillées qui a été considérablement amélioré. De nombreux bâtiments municipaux ont bénéficié d'importants travaux de réhabilitation énergétique, comme ce fut le cas pour les écoles Jules-Verne et Charles-Perrault ou bien La Fabrik.

à valoriser la Ville, le nouveau marché favorise le rayonnement de Villeneuve dans toute la région parisienne. Maintenant que les commerçants ont pris place dans ce nouvel équipement, la halle provisoire, installée sur le site de l'ancienne barre Emmaüs, va pouvoir laisser la place au projet phare des six prochaines années : la médiathèque et son théâtre. Durant le mandat écoulé, de nouveaux équipements sportifs ont également vu le jour (padel, foot5, skatepark, basket 3X3). Pour accompagner le développement de la Police Municipale, la Ville s'est dotée d'un poste de police moderne en 2023. L'accès aux soins médicaux est devenu un enjeu majeur à Villeneuve comme partout en France. C'est pourquoi la Ville a travaillé sur la création de deux maisons de santé, à la rénovation du cabinet dans la résidence de La Banane (rouvert l'automne dernier) et a accompagné au projet d'extension de l'Hôpital Nord 92 (voir page 24). **vm**

Nombreuses rénovations **Nouveaux équipements**

Les équipements municipaux qui étaient restés trop longtemps sans entretien, ont connu des rénovations. Tout le système de chaufferie et de filtre, ainsi que les vestiaires et les abords de la piscine municipale

La halle Roger-Prévo, qui abrite le marché couvert de Villeneuve, est le projet phare de ces six dernières années. Avec son architecture résolument originale et élégante, voulue comme une signature destinée





La halle Roger-Prévo avec son architecture unique est devenue le symbole du renouveau du centre-ville de Villeneuve.



Photo: Erwan Le... / J... / M... / G... / M...

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire Jean-Moulin va sortir de terre en lieu et place du parking provisoire (voir image ci-dessous). Après des études et des réunions avec les habitants du quartier, puis un concours d'architectes pour définir le meilleur projet (voir *Villeneuve Mag* n°29 paru en juillet 2025), le projet définitif a été acté quelques mois plus tard avec pour ambition d'y intégrer un vaste espace de restauration scolaire et un gymnase de 300 places. Ce nouveau groupe scolaire a été pensé pour être au cœur de la transformation du quartier Jean-Moulin.



Nous poursuivrons, au cours de ce second mandat, les différents projets pour garantir de bien vivre dans notre ville tout en répondant aux besoins de l'ensemble de nos habitants.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne





Pascal Pelain réélu Maire de Villeneuve-la-Garenne

Le Maire sortant de Villeneuve-la-Garenne, Pascal Pelain, a été réélu dès le premier tour des élections municipales, le 15 mars, avec 60,96 % des voix. « Votre confiance nous honore et nous oblige, a déclaré, Pascal Pelain, à l'issue du scrutin. Cette victoire est celle d'une équipe engagée et ambitieuse. Dès demain, nous continuerons à agir avec la même énergie pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir. »

Élections Municipales du 15 mars 2026

Proclamation des résultats du premier tour de scrutin

	Nombre d'inscrits	13 297	
	Nom de votants	5 648	42,48%
	Bulletins blancs	113	1,30%
	Bulletins nuls	71	2,07%
	Suffrages exprimés	5 464	96,74%

	Candidats	Nombre de voix	%
	BENTAJ Abdelaziz	566	10,36%
	PELAIN Pascal	3 331	60,96%
	SARTRE Alexandre	1 221	22,35%
	DATCHARRY Denis	346	6,33%
	Total	5 464	100%

ON
PALE
S 2026



À quoi sert le Conseil municipal ?

**Suite aux élections des 15 et 22 mars 2026, le Conseil municipal nouvellement élu a pris ses fonctions le 20 mars (voir reportage en pages 10 et 11).
Villeneuve Mag revient sur le rôle de l'exécutif qui va contribuer à gérer la Ville pour les six prochaines années.**

Sa fonction

Le Conseil municipal représente les habitants de la commune de Villeneuve-la-Garenne. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Ses attributions

Le Conseil municipal vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux sur le territoire communal, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique, social, associatif, sportif et culturel.

Pour combien de temps ?

Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de six ans et parfois sept ans si la date de la prochaine élection municipale coïncide avec celle des élections présidentielles.





RETROUVEZ LA SÉANCE DU
CONSEIL D'INSTALLATION EN
REPLAY SUR LA CHAÎNE YOUTUBE
DE LA VILLE.

Comment ?

Pour exercer ses compétences, le Conseil municipal adopte des délibérations. Il peut également former des commissions pouvant étudier des dossiers. La liste limitative de ces missions est prévue et détaillée par les articles L. 2121-29 à L. 2121-34 du Code général des collectivités territoriales.

Qui siège au Conseil ?

Le Conseil municipal est constitué des élus. Le nombre de sièges à pourvoir au Conseil municipal est fonction du nombre d'habitants de chaque commune. À Villeneuve, il y a 35 sièges, incluant, le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux de la majorité et des groupes d'opposition. La répartition du nombre des sièges des conseillers municipaux se fait en fonction du nombre de bulletins de vote obtenus par chaque liste candidate aux élections municipales qui se déroulent au scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours.

Déroulement

Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Le Maire fixe l'ordre du jour qui doit être communiqué avant le début de la séance aux membres du Conseil. Celle-ci est ouverte au public. Néanmoins, en cas de troubles à l'ordre public, le Conseil municipal pourra se tenir à huis clos.



Un Conseil municipal pour s'installer

Le Conseil municipal d'installation se déroule obligatoirement entre le vendredi et le dimanche suivant les élections municipales et permet d'élire le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux. Villeneuve Mag s'est plongé dans les coulisses de sa préparation par le service Sécurités Juridiques de la Ville, qui débute plusieurs semaines avant le scrutin et a assisté, le 20 mars, à sa tenue.

À un mois des élections municipales, le service Sécurités Juridiques de la Ville de Villeneuve-la-Garenne travaille déjà d'arrache-pied au prochain Conseil d'installation et enchaîne les réunions. « *Il doit se dérouler obligatoirement entre le vendredi et le dimanche suivant le premier ou le second tour du scrutin*, précise Christophe Brenterch, juriste pour la Ville. *En revanche, les projets de délibération doivent être reçus par les élus trois jours maximum après l'élection.* » Ainsi, trois points essentiels seront abordés, le 20 mars : l'élection du Maire par les conseillers municipaux, la détermination du nombre d'adjoints (13 au maximum à Villeneuve) et enfin l'élection des adjoints. « *Le dépouillement est ensuite réalisé par le deuxième élu le plus âgé et le plus jeune* », indique Tristan Sadeghi, également juriste pour la Commune.

Décortiquer chaque arrêté et délibération

Mais ces agents, spécialistes du droit public, chargés de décortiquer chaque arrêté ou délibération avant leur présentation en Conseil, ont également commencé à bûcher sur le Conseil municipal du 9 avril, où se déroulera le débat d'orientation budgétaire, et du 17 avril, au cours duquel le budget primitif sera adopté. Pour ces Conseils « ordinaires », les projets de délibération, préparés au préalable par les services de la Ville, devront être envoyés aux élus municipaux cinq jours avant la date de sa tenue. La mission des juristes est de passer au peigne fin chacune d'entre elles, pour éviter tout risque juridique pour la Commune. « *On les analyse en détail et on voit si cela colle juridiquement en consultant la jurisprudence, c'est-à-dire les jugements pris précédemment en France sur le même sujet* », explique Tristan Sadeghi. Par exemple, pour



des bancs à l'extérieur pour que les Villenogarennais puissent y assister. La séance est présidée, comme le veut le règlement, par le doyen de l'assemblée, Erick Peleau qui commence par faire l'appel des élus présents. « *Le quorum étant atteint, je déclare l'ouverture du Conseil municipal issu du scrutin du 15 mars.* »

Élection du Maire à bulletin secret

Tristan et Christophe distribuent les bulletins de vote pour élire le Maire, selon la procédure réglementaire. Puis, les conseillers municipaux se déplacent, chacun à leur tour, jusqu'à l'urne, installée dans un isolement car le scrutin se déroule à bulletin secret. Le plus jeune conseiller municipal et le deuxième plus âgé jouent, donc, les assesseurs et s'occupent du dépouillement, qui donne une large victoire à Pascal Pelain, élu avec 29 voix face à Alexandre Sartre. Après la remise de l'écharpe tricolore au Maire par Erick Peleau et un court discours de l'édile : « *respect, sérieux et action marqueront notre mandat* », affirme-t-il, la liste des Maires-adjoints (voir Trombinoscope en p.16-17) est ensuite à son tour soumise au vote, de nouveau à bulletin secret. Les treize heureux élus, dont les délégations seront connues bientôt, reçoivent également leur écharpe par le Maire, qui leur donne une chaleureuse accolade.

la « charte mariage », adoptée il y a quelques années à Villeneuve pour mettre fin aux nuisances suivant les cérémonies en mairie, « *tout l'enjeu était de trouver un équilibre entre besoin de sécurité, de tranquillité et liberté individuelle* », souligne Tristan.

Procès-verbaux à envoyer le plus vite possible

Jour J, ce 20 mars. À deux heures du Conseil d'installation, la concentration est extrême. « *On prépare les procès-verbaux à envoyer en préfecture pour validation, précise Tristan Sadeghi. Les délibérations sont rédigées à l'avance avec des trous pour y indiquer ensuite le nombre de voix et le vote blanc, afin de gagner du temps.* » « *Nous anticipons au maximum pour que l'élection du Maire soit effective le plus vite possible* », ajoute Christophe Brenterch, les yeux rivés sur son ordinateur portable. Un peu avant 18h, la Salle du conseil est pleine à craquer. Il faut même rajouter



Photo : Bertrand Guigou

Charte de l' élu local

Il convient enfin d'élire les quatre délégués au sein du Conseil de territoire de Boucle Nord de Seine. Le vote se fait cette fois à main levée. Pascal Pelain, Bachir Haddouche, Leïla Larik et Larbi Ouhammou sont élus. Le dernier point abordé lors de la séance est celui de la Charte de l' élu local qui stipule notamment « *la seule poursuite de l'intérêt général par les conseillers municipaux.* » La séance se conclut et rendez-vous est donné pour le prochain Conseil municipal, du 9 avril, dédié au débat d'orientation budgétaire. Pour le service Sécurité Juridiques, le travail n'est pas tout à fait terminé : il doit s'activer pour récupérer l'ensemble des signatures des élus pour chaque délibération afin qu'elles puissent partir, dans les plus brefs délais, à la Préfecture. **Vm**

CONSEIL
MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



RETROUVEZ LA SÉANCE DU
CONSEIL D'INSTALLATION EN
REPLAY SUR LA CHAÎNE YOUTUBE
DE LA VILLE.

HALLE ROGER PÉROT



Pascal Pelain
Maire de
Villeneuve-la-Garenne.

Pascal Pelain

Yes we can !

Le Maire de Villeneuve-la-Garenne, 52 ans, réélu le 15 mars dès le premier tour pour un second mandat, s'est installé il y a 26 ans sur la commune après avoir grandi dans le sud-ouest. L'ancien directeur de la MJC et du Nouveau Monde est un élu d'hyper-proximité qui a pour ambition de transformer sa ville de cœur pour le bien-être de ses habitants. Si de nombreux projets sont sortis de terre ces six dernières années, c'est l'ouverture du nouveau marché du centre-ville qui le rend le plus fier. Un lieu de vie qui lui ressemble et rassemble les Villenogarennois.

Lors de l'ouverture de la halle de marché Roger-Prévoit, ce dimanche 15 février, l'émotion est palpable pour le Maire Pascal Pelain. « *Lorsque j'ai vu les sourires des habitants lors de l'inauguration du nouveau marché, je me suis dit que mon travail de maire avait une portée concrète* », confie, après coup, celui qui allait être réélu un mois plus tard pour un second mandat dès le premier tour. Projet phare des six dernières années, « *ce lieu de vie au vrai signal architectural qui crée du lien social et la première pierre du projet de restructuration du centre-ville* », selon l'élu, est un équipement emblématique du renouveau de la ville. Il est aussi à l'image du parcours de Pascal Pelain, marqué par la proximité et les rencontres avec les habitants. Car l'ancien directeur de la MJC de Villeneuve et du Nouveau Monde a participé, en près de douze ans, à plus de 300 réunions publiques lorsqu'il fut Maire-adjoint en charge des quartiers et des associations.

Fibre sociale

« *En m'engageant en politique, je voulais continuer à me rendre utile auprès de la population* », confie-t-il. Une fibre sociale qu'il a sans doute héritée de ses parents, médecin généraliste et infirmière dans un village du Gers. « *Lorsque j'étais enfant, je passais tous mes mercredis et mes vacances dans la salle d'attente du cabinet médical car à l'époque, mon père et ma mère pouvaient se rendre*

disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept en cas d'urgence », se remémore l'ancien étudiant en sciences sociales à Toulouse, qui a grandi avec sa petite sœur dans le sud-ouest. C'est donc en toute logique que l'élu s'est particulièrement investi, lors de son premier mandat en tant que Maire, dans l'implantation de centres de santé et de radiologie sur la commune, alors que la France connaît un important phénomène de désertification médicale.



Maire, le plus beau des mandats

Marathonien et fan de Barack Obama

C'est finalement en 2020, dans un contexte particulier, en pleine crise sanitaire, que Pascal Pelain est élu Maire de Villeneuve-la-Garenne. « *Ce fut l'accomplissement d'un travail mené auprès des Villenogarennois pendant 20 ans* », résume celui qui a pour modèle politique un certain Barack Obama, ancien animateur de communauté dans les quartiers défavorisés de Chicago au début de sa carrière. La politique, Pascal Pelain l'envisage un peu comme un marathon, l'une de ses grandes passions avec le Toulouse Football Club dont il ne manque aucun match. « *Il faut dix à quinze ans pour transformer une ville* », aime-t-il à rappeler. Son amour pour Villeneuve n'est pas feint. Fidèle du marché chaque dimanche et

des bords de Seine pour son footing en compagnie de son épouse, il a souhaité que son fils, étudiant en école de graphisme, effectue toute sa scolarité à Villeneuve et intègre des associations sportives locales.

Agir sur le quotidien

« *La fonction de maire demande d'énormes sacrifices, où l'on engage sa responsabilité tous les jours. On rend le maire responsable de tout, même lorsqu'il neige, ironise-t-il. Mais c'est le plus beau des mandats, le seul où l'on agit concrètement sur le quotidien des gens* », souligne l'actuel président de l'Établissement Public Boucle Nord de Seine. Au moment d'évoquer ses autres passe-temps comme les voyages, Pascal Pelain rappelle son amour inconditionnel et presque irrationnel pour le rockeur américain Bruce Springsteen qu'il a vu se produire une quinzaine de fois en concert. Un artiste engagé, issu d'un quartier populaire du New Jersey aux États-Unis, qui vit toujours dans cet état limitrophe de New York. Une source d'inspiration pour cet homme politique d'hyper-proximité investi au quotidien pour sa ville de cœur. **vm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À PASCAL PELAIN EN SCANNANT LE QR CODE

Votre nouveau Square Jean-Moulin

Choisi par 2 695 Villenogarennois, le Projet Participatif d'Intérêt Général (PPIG) de la rénovation du square Jean-Moulin a été réalisé durant la période hivernale pour ouvrir ses portes comme prévu le 11 mars. Ces travaux répondent à la fois aux attentes des habitants et s'intègrent dans l'évolution du quartier.



La nouvelle aire de jeux du square Jean-Moulin.

Photo : Erwan Le Vêlier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Comme annoncé dans le *Villeneuve Mag* n°35 de février dernier, les travaux du square Jean-Moulin se sont effectués sans encombre selon le planning défini par le service municipal des Espaces verts. La période hivernale avait été choisie pour gêner le moins possible les usagers habitués du square et ainsi permettre de profiter pleinement de cette amélioration du cadre de vie au retour des beaux jours.

Un square flambant neuf

Malgré les fortes pluies de février qui ont détrempé le sol, gênant la plantation du nouveau gazon, les travaux ont pu avancer dans les temps. Pour y parvenir, les différents corps de métiers se sont mobilisés. Le nombre d'intervenants a évolué au fur et à mesure des étapes

allant jusqu'à 20 personnes à la fois, au plus fort des travaux. Comme prévu initialement dans le projet qui fut soumis au vote des habitants, le square accueille donc deux robustes tables de ping-pong et deux tables pour jeux d'échecs (mais aussi pour jouer à d'autres jeux de société).

Des jeux pour tous les âges

Les jeux pour enfants sont rassemblés en un même endroit au sein d'un espace sécurisé séparant les tranches d'âges pour permettre aux parents de surveiller leurs petits tout en étant assis sur l'un des six nouveaux bancs installés en cercle tout autour. Ces bancs, au nombre total de 12 dans le square, sont faits d'une matière minérale résistante aux graffitis choisie pour traverser bien mieux le temps que les bancs en bois qui avaient

été retirés. La partie jeux pour enfants, comprend des toboggans, mais aussi une nouveauté : une tyrolienne. Cette activité très appréciée des plus jeunes durant le Village Olympique d'été, va pouvoir se pratiquer tout au long de l'année dans le square. Le câble a été remplacé par un tube de métal pour une meilleure sécurité et durée dans le temps. Une fontaine toute proche permettra à tous de se rafraîchir. Entre l'aire de jeux et la zone où se trouvent les tables de ping-pong et d'échecs, un espace a été conservé pour que les enfants puissent se l'approprier afin d'y jouer au football par exemple sans faire de nuages de sable au moindre coup de vent. Les espaces verts ont été repensés et les accès revus pour une connexion dans un avenir proche avec le futur parvis du nouveau groupe scolaire et l'extension sud du square. **Am**

Les différents mandats de Pascal Pelain

Maire, Conseiller régional, Conseiller métropolitain, Président de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, et Président du Semelog : les différents mandats de Pascal Pelain lui permettent de défendre les intérêts de Villeneuve-la-Garenne et de ses habitants.

Pascal Pelain vient d'être réélu Maire de Villeneuve-la-Garenne au premier tour des élections municipales, le 15 mars, avec 60,96% des voix. Ce mandat lui ouvre automatiquement les portes d'autres fonctions. Ainsi, l'édile, est devenu, de fait, en 2020, lors de sa première élection, Vice-président de l'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine qui regroupe sept communes (Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne).

Nommé Président de Boucle Nord de Seine

Le 2 avril, il a été désigné président de cette même structure administrative dont l'objectif est d'organiser, sur son territoire, le service public dans les domaines de l'alimentation en eau potable, de la gestion des déchets ménagers ou encore de définir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Par ailleurs, son statut de Maire permet à Pascal Pelain de briguer la vice-présidence du syndicat mixte pour la gestion de l'eau Sénéo, et d'oeuvrer pour devenir membre du bureau du Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. Par ailleurs, il est président, depuis sa création, de la SEMELOG, société d'économie mixte de laverie mutualisée pour la restauration collective qui assure le lavage de matériels réemployables utilisés par des cuisines centrales (voir *Villeneuve Mag* de janvier).

Élu Conseiller métropolitain et Conseiller régional

En revanche, pour redevenir Conseiller métropolitain, Pascal Pelain s'est fait élire, le 15 mars, comme les 208 autres membres de la Métropole du Grand Paris (MGP), au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux, mais sur une liste distincte. L'élection du président et du bureau de la MGP se

fait, en revanche, au scrutin indirect, entre élus. De 2020 à 2026, le Maire de Villeneuve s'était vu confier par son Président, Patrick Ollier, la direction du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris. Enfin, en 2022, Pascal Pelain a été élu pour six ans Conseiller régional d'Île-de-France. Délégué spécial, il s'était vu attribuer par la Région et la Métropole du Grand Paris la mission de maintenir, développer et renforcer les relations entre les deux institutions. **vm**



Photo : Agence Mairie



Pascal Pelain siège au Conseil Régional d'Île-de-France.

Vos élus

À l'issue du premier tour du scrutin de l'élection municipale, dimanche 15 mars 2026, la liste « Villeneuve, notre ambition ! » est arrivée en tête des suffrages. Le Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 a élu Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne. Les 13 maires-adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux ont été élus lors de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2026.



Pascal PELAIN
Maire de Villeneuve-la-Garenne
Villeneuve, notre ambition !



Arnaud PÉRICARD
Premier Maire-adjoint
Développement économique,
Affaires juridiques,
Évaluation des
politiques publiques
*Villeneuve,
notre ambition !*



Fatima AAZIZ
2^e Maire-adjointe
Culture,
Relations internationales,
Égalité des chances
*Villeneuve,
notre ambition !*



Bachir HADDOUCHE
3^e Maire-adjoint
Sport,
Ressources Humaines
*Villeneuve,
notre ambition !*



Leïla LARIK
4^e Maire-adjointe
Événementiel, Égalité
Femmes-Hommes,
Jeunesse,
Politique de la Ville
*Villeneuve,
notre ambition !*



Frédéric RARCHAERT
5^e Maire-adjoint
Sécurité, Médiation,
Commerces, Marché forain,
Voirie, Propreté
*Villeneuve,
notre ambition !*



Zoubida KHATTALA
6^e Maire-adjointe
Vie associative, Amicale
des locataires,
Vie des quartiers
*Villeneuve,
notre ambition !*



Alain-Xavier FRANÇOIS
7^e Maire-adjoint
Urbanisme, Habitat,
Logement, Bâtiments,
Mobilités
*Villeneuve,
notre ambition !*



Sandrine HERTIG
8^e Maire-adjointe
Santé, Handicap,
Solidarité
*Villeneuve,
notre ambition !*



Lahcen BAYLAL
9^e Maire-adjoint
Gestion Urbaine et Sociale
de Proximité (GUSP),
Espaces verts,
Développement Durable
*Villeneuve,
notre ambition !*



Eduarda PINTO
10^e Maire-adjointe
Affaires scolaires,
Restauration scolaire
*Villeneuve,
notre ambition !*



Mohamed AMAGHAR
11^e Maire-adjoint
Finances,
Affaires générales,
Espace Famille
*Villeneuve,
notre ambition !*



Amel MIR
12^e Maire-adjointe
Seniors,
Emploi et insertion
professionnelle
*Villeneuve,
notre ambition !*



Bakary CISSE
13^e Maire-adjoint
Relations aux familles :
petite enfance, enfance,
parentalité, périscolaire
*Villeneuve,
notre ambition !*



Annabelle MOUNDOUNGA
Conseillère municipale déléguée
Inclusion des personnes en situation de handicap
Villeneuve, notre ambition !



Fatma SERIR
Conseillère municipale déléguée
Suivi du périscolaire
Villeneuve, notre ambition !



Salah KOBBI
Conseiller municipal délégué
Sécurité des ERP, Promotion du lien inter-culturel
Villeneuve, notre ambition !



Mohamed HAMMADI
Conseiller municipal délégué
Relations aux professions médicales
Villeneuve, notre ambition !



Jérémie LAGARDE
Conseiller municipal délégué
Reconquête de la Seine, Préservation de la faune et la flore
Villeneuve, notre ambition !



Mustapha AMZIL
Conseiller municipal délégué
Relations aux commerces de proximité, Coordination de la mission «Centenaire 2029»
Villeneuve, notre ambition !



Ridha BEN RHOUMA
Conseiller municipal délégué
Coordination des Conseils d'école et suivi des établissements secondaires
Villeneuve, notre ambition !



Larbi OUHAMMOU
Conseiller municipal délégué
Activités sportives
Villeneuve, notre ambition !



Joanna MOHAMED
Conseillère municipale déléguée
Suivi des projets associatifs
Villeneuve, notre ambition !



Erick PELEAU
Conseiller municipal délégué
Relations aux entreprises, Mécénat, Devoir de mémoire
Villeneuve, notre ambition !



Christelle RENAUD
Conseillère municipale
Villeneuve, notre ambition !



Samira BELHADI
Conseillère municipale
Villeneuve, notre ambition !



Salima NASRI
Conseillère municipale
Villeneuve, notre ambition !



Hayet TRABELSI
Conseillère municipale
Villeneuve, notre ambition !



Huguette CAUCHOIS
Conseillère municipale
Villeneuve, notre ambition !

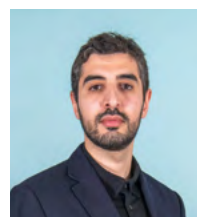
Élus de l'opposition



Alexandre SARTRE
Conseiller municipal
Villeneuve insoumise



Sarah YOUNES
Conseillère municipale
Villeneuve insoumise



Soufiane IKAEN
Conseiller municipal
Villeneuve insoumise



Shama ZAHRI
Conseillère municipale
Villeneuve insoumise



Abdelaziz BENTAJ
Conseiller municipal
Union pour Villeneuve



Denis DATCHARRY
Conseiller municipal
Villeneuve La Gauche écologiste et solidaire



Photo: Erwan Le Vêque (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Bienvenue au nouveau Centre administratif

Le Centre administratif a été modernisé ces derniers mois et a rouvert ses portes le 9 mars. Créé il y a 30 ans, en extension de l'Hôtel de ville, il ne répondait plus aux besoins actuels des usagers et des agents qui y travaillaient. Une réhabilitation totale a donc été lancée, aussi bien à l'intérieur du bâtiment pour répondre au mieux aux attentes des Villenogarennois, qu'à l'extérieur pour son isolation thermique.

Après avoir obtenu en 2024 la certification Qualivilles, pour la qualité de ses services auprès de ses habitants, la Ville de Villeneuve-la-Garenne continue d'améliorer l'accueil du public en modernisant cet équipement qui répond quotidiennement aux demandes de 400 Villenogarennois. C'est dans cet esprit que le Centre administratif de la Ville a été modernisé. Extension de l'Hôtel de ville inauguré en 1995, le Centre administratif, identifiable par sa passerelle en verre qui relie les deux bâtiments, ne correspondait plus aux besoins et usages d'une collectivité du 21^e siècle. Depuis le 9 mars, les Villenogarennois ont accès au meilleur de ce que leur Commune peut leur offrir comme qualité d'accueil et de service public.

Une circulation plus claire

Tous les espaces recevant régulièrement du public sont désormais regroupés au rez-de-chaussée. Les 15 guichets sont placés le long des fenêtres pour maximiser la lumière naturelle. L'espace d'attente se trouve maintenant au centre (environ 30 places assises) avec un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), pour mieux desservir les guichets. Les usagers y prennent place après avoir retiré un ticket à la borne située à l'entrée. Ce ticket comporte un numéro qui s'affiche sur les écrans. Lorsqu'un guichet se libère, sa lettre correspondante (de A à O) est indiquée en face du

numéro du ticket de l'utilisateur. La lettre signalée au-dessus du guichet s'allume également en vert pour plus facilement l'identifier.

EN CHIFFRES

1.7 M€

**BUDGET DONT 80 % DE
SUBVENTIONS
(MGP, FONDS VERT ET DSIL)**

860 m²

**DE SURFACE
RÉHABILITÉE**

AUCUNE RUPTURE DU SERVICE PUBLIC

Durant la durée des travaux, la continuité du service public a été assurée dans l'Hôtel de ville. Les usagers n'ont pas été dépayés en venant faire leurs démarches administratives car l'adresse était restée la même au 28 avenue de Verdun. La Ville avait réussi l'exploit de transformer la salle des mariages au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville en Centre administratif fonctionnel

avec la pose de cloisons séparant les bureaux des différents services et l'installation d'un réseau informatique. Ces installations provisoires ont été retirées au moment même où les services regagnaient le Centre administratif rénové, entre le 4 et le 6 mars, pour que l'Hôtel de ville reprenne son apparence habituelle.

Accueil, service Affaires générales et Espace famille

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 - 12h et 13h15 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 11h45

Permanence du conseiller numérique

Vendredi : 9h - 12h
Inscription en mairie

Service Habitat et Logement

Lundi, mardi, vendredi : 8h30-12h
uniquement sur rendez-vous

CCAS

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h15 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h
et sur rendez-vous : 13h15 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h

Organisation repensée

Le Centre administratif est un lieu essentiel pour la vie de la commune. Ses aménagements affectent autant le confort pour ceux qui y travaillent que pour ceux qui y sont accueillis. C'est pourquoi, la création d'entrées spécifiques en fonction des usages (personnels/usagers) et d'un espace de convivialité pour les agents municipaux, permettent une meilleure organisation des flux et amélioreront significativement les conditions de travail des agents

pour un meilleur accueil du public. Les bureaux des responsables des services, ainsi que ceux des agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du Logement, ont été tous réunis à l'étage pour libérer le rez-de-chaussée. L'escalier menant à la mezzanine a été remplacé par un escalier en colimaçon moins volumineux pour libérer de la surface au niveau de l'espace d'attente. Toutes ces améliorations répondent aux demandes des Villenogarennois, conformément à la certification de service public qui porte sur la qualité de la relation citoyenne. **Vm**



Démarches d'état civil :

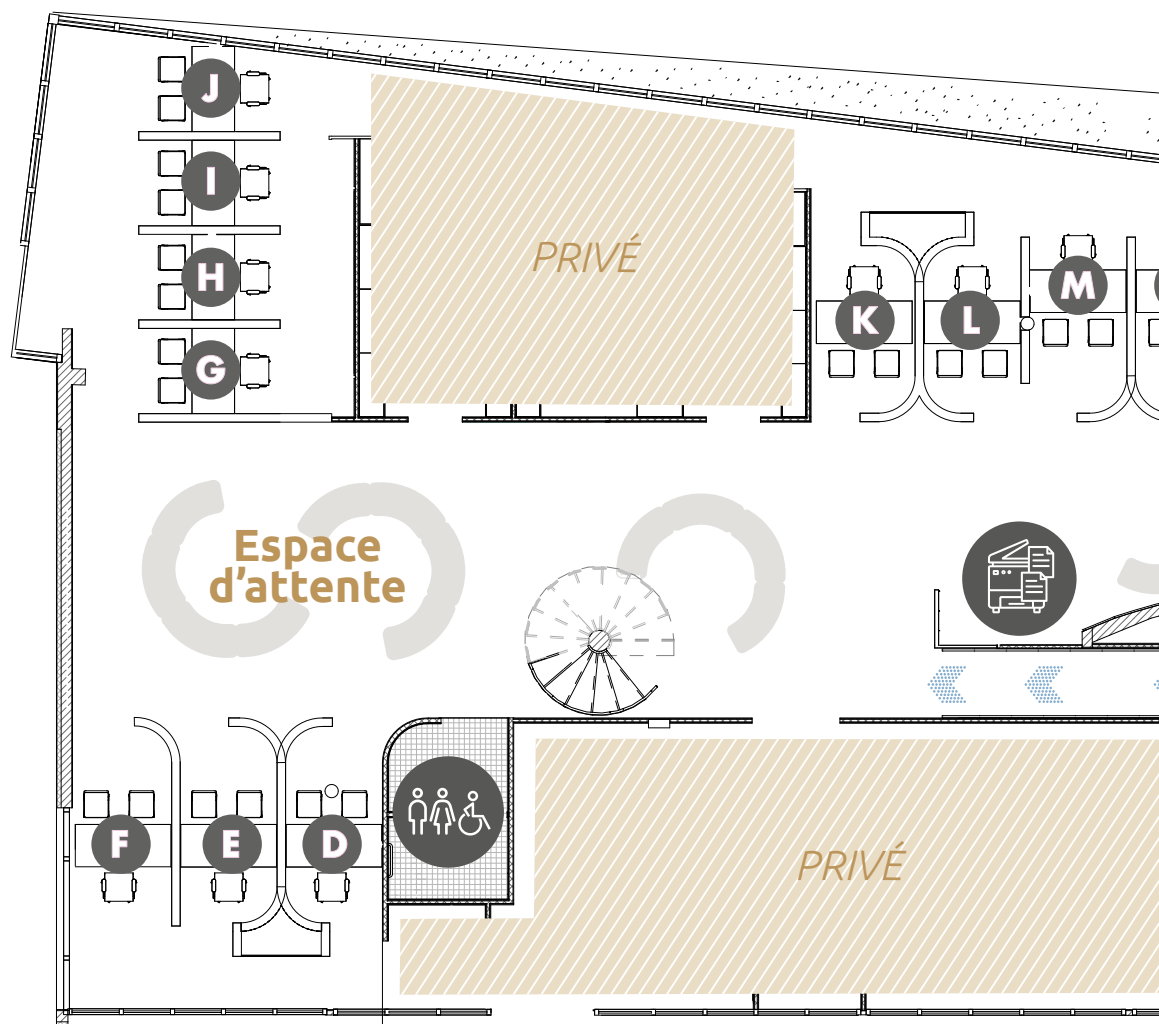
prenez
rendez-vous
en ligne.



Votre mairie
en ligne 7/7
et 24/24

Retrouvez toutes
vos démarches
administratives
sur villeneuve92.com

CÔTÉ PARVIS HÔTEL DE VILLE



Retirez un ticket

En arrivant en mairie, prenez un ticket sur la borne avant de vous diriger vers l'espace d'attente. Votre numéro de ticket s'affiche ensuite sur les écrans digitaux, avec le guichet qui vous attendra.

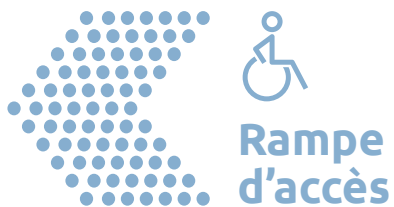
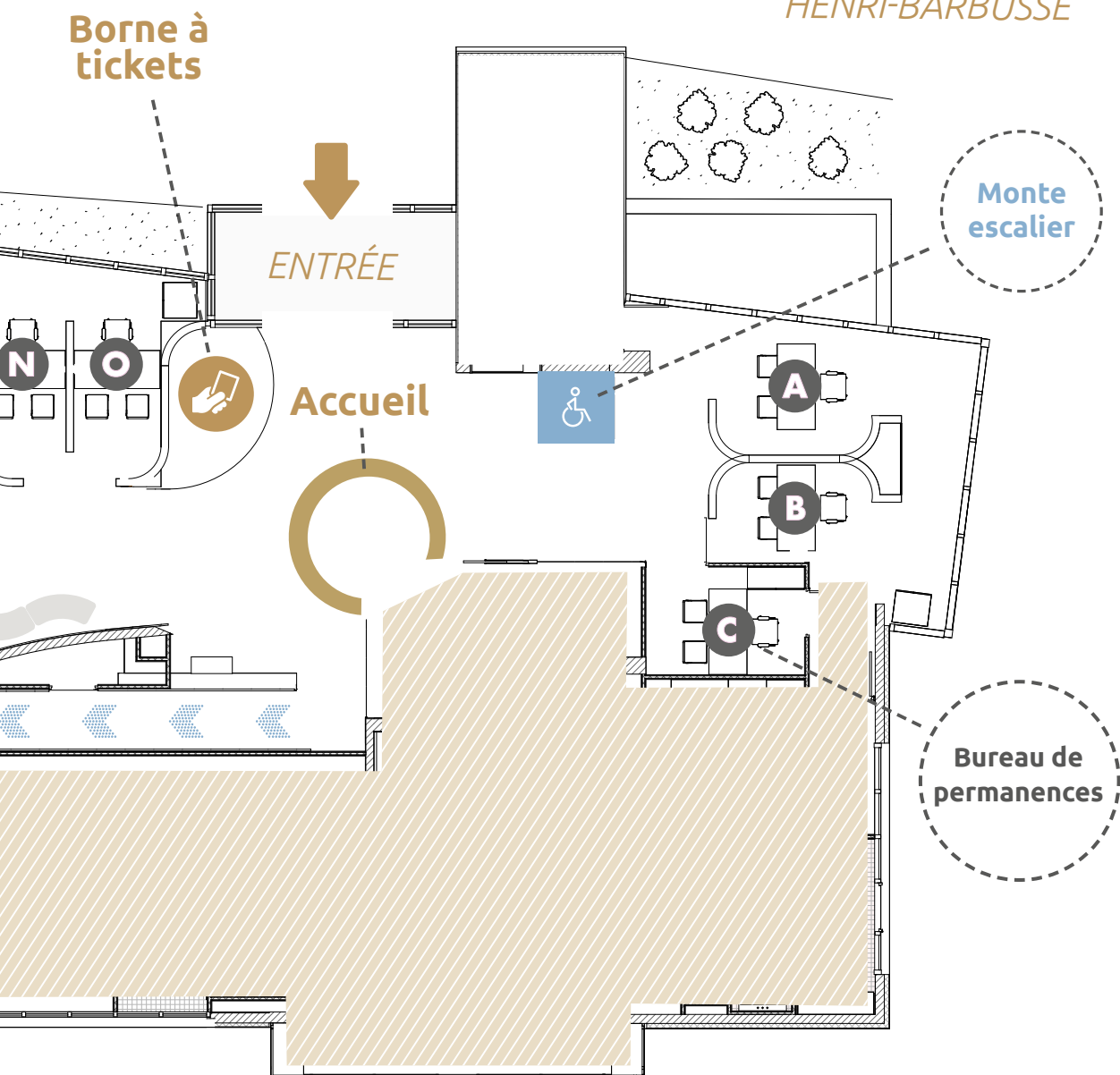


Guichets



Réservé
au personnel

CÔTÉ RUE
HENRI-BARBUSSE



**Toujours à
votre disposition**



- Connexion au wifi gratuit
- Photomaton et photocopieur

Concert de James BKS

C'est un artiste singulier, à la frontière entre le hip-hop, la musique électronique, la soul et le jazz qu'a accueilli le Virtuoz Club. James BKS, fils de Manu Dibango, a notamment interprété au public villenogarennois son dernier album *See Us Rise and Win* et des chansons plus dansantes de ses précédents disques. Des morceaux toujours empreints de ses différentes origines et expériences, entre la France, les États-Unis et l'Afrique.



Photo : Bertrand Guigou

Play for Inaya

Le handball fut une nouvelle fois mis à l'honneur pour la 4^e édition du Gala de hand avec la présence de Didier Dinart et des sélections féminines espoirs et seniors marocaines. Une opération dont l'objectif était de récolter des fonds pour l'association Les Pas de l'espoir et qui faisait également partie de la programmation autour de la Journée des droits des femmes du 8 mars où un festival de cinéma, un temps d'échange sur la santé des femmes et une sortie au musée du quai Branly furent notamment au programme.



Photo : Bertrand Guigou

Printemps des poètes

La 28^e édition du « Printemps des poètes » s'est déroulée dans toute la France et également à la Bibliothèque Aimé-Césaire de Villeneuve-la-Garenne pendant douze jours. L'occasion pour les enfants et les adultes de la ville de participer à une rencontre littéraire, un jeu poétique, un atelier d'écriture et à la fabrication d'arbres à poèmes en compagnie de l'équipe de la Bib'.

14 au 25
MARS



26
FÉVRIER

3^e station Vélib'

La troisième station Vélib' de Villeneuve est entrée en fonction. Cette nouvelle station est située en face de l'Hôpital Nord 92, au niveau de l'arrêt de tramway La Noue. Elle dispose de 19 points d'accueil pour compléter le maillage sur la ville avec les stations situées au niveau du Quartz et en face de l'école Coubertin.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

23 au 1^{er}
FÉVRIER MARS



Une semaine de jeux

La seconde édition de « Villeneuve Game In » a une nouvelle fois ravi petits et grands autour de la passion commune des jeux vidéo. Il était possible de tester les jeux les plus récents en libre-service durant toute une semaine à l'Espace Pierre-Brossolette. Les plus téméraires ont pu se mesurer entre eux pour participer aux compétitions et tenter de remporter l'un des nombreux prix. Un espace retrogaming permettait également de se replonger dans de vieilles sensations de gamers.



Le Docteur Nassim Khetala a fait visiter le centre au Maire Pascal Pelain et ses adjoints avant son ouverture.

SANTÉ

Ouverture de l'extension de l'Hôpital Nord 92

L'extension de l'Hôpital Nord 92 abritant un centre d'imagerie médicale flambant neuf a accueilli son premier patient, le 10 mars. Désormais le centre hospitalier de Villeneuve dispose des équipements les plus modernes pour réaliser des examens (scanner, IRM, radiologie).

Il aura fallu six ans entre l'idée du docteur Nassim Khetala, radiologue, de développer à l'Hôpital Nord 92 un centre d'imagerie médicale et la prise en charge des premiers patients. Un délai qui peut paraître long, mais qui, compte tenu des nombreuses démarches administratives à accomplir dans le domaine de la santé pour obtenir les autorisations puis de financer et de mener à bien les travaux, est une belle réussite.

Une livraison exceptionnelle

La première des deux IRM (Imagerie par Résonance Médicale) est arrivée

le 26 février. Le Maire Pascal Pelain, accompagné de ses adjoints, a pu assister à ce moment historique pour Villeneuve. La partie principale de l'IRM, en forme de tunnel pour y allonger le patient, mesure 2,5 m de diamètre pour 5 tonnes. Il fallait donc l'installer avant que soit terminé le bâtiment. Soulevée par une puissante grue, elle est passée par la façade. Ensuite, les techniciens l'ont disposée avec précision en utilisant des lasers. Puis ont été ajoutés environ 2,5 tonnes d'équipements pour que ce titan de technologie puisse être paramétré. Le scanner, quant à lui, était déjà en place et a pu être présenté à l'équipe municipale. « C'était important pour moi de faire visiter en avant-première au Maire Pascal Pelain et à son équipe le centre avant son ouverture, explique le docteur Khetala. Une façon de les remercier pour l'aide précieuse que la Ville a pu nous apporter dans ce projet. » Une seconde IRM sera installée en octobre.

Technologies de pointe

Le centre d'imagerie médicale s'étend sur quatre niveaux qui accueillent quatre pôles distincts sur une surface totale de 1100 m². Le personnel médical dispose désormais des équipements de dernière génération ainsi que d'une salle de mammographie et d'une salle d'échographie. Pour que ce centre puisse

voir le jour, il fallait que l'hôpital, situé au 75 avenue de Verdun, dispose du terrain à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue du Haut-de-la-Noue qui appartenait à la Ville. La Municipalité a donc procédé aux démarches administratives et réglementaires pour céder cette surface de 375 m² à l'association Adef Résidences, propriétaire de l'Hôpital Nord 92. Cette action a permis à la commune de disposer d'un équipement médical de pointe qui bénéficiera aux Villenogarenois, tout en générant 20 embauches. Une avancée vitale alors que la France rencontre une problématique de désertification médicale depuis plusieurs années. **vm**



Installation du lourd IRM, le 26 février.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

17 nouvelles caméras aux abords des écoles

La sécurité et la tranquillité publique sont une priorité pour la majorité municipale qui a fait installer de nouvelles caméras de vidéoprotection aux abords des établissements scolaires, financées par le Département des Hauts-de-Seine.

Depuis 2020 et la première élection de Pascal Pelain comme Maire de Villeneuve-la-Garenne, la commune est passée de 65 caméras de vidéoprotection à 110 aujourd'hui. En 2024/2025, pour la phase 3 de leur déploiement, ce sont 20 nouvelles caméras qui ont été installées par le service Informatique de la Ville, dont 17 aux abords des établissements scolaires, financées à hauteur de 246 700 € par le Département des Hauts-de-Seine. Au sein du poste de Police Municipale, inauguré il y a trois ans boulevard Gallieni, un bureau sécurisé abrite le Centre de Supervision Urbain

(CSU). Ses agents, grâce à l'aide de ces appareils de haute technologie, détectent d'éventuels troubles à l'ordre public qui nécessiteraient l'intervention de la Police Municipale, de la Police Nationale ou des services techniques de la commune.

Outil de prévention

« Les nouvelles caméras aux abords des écoles sont un outil complémentaire des actions de terrain, de prévention et de sensibilisation menées par la Police Municipale, en collaboration avec les directeurs d'établissements et la Ville, précise Jonathan, le responsable

du CSU de Villeneuve depuis deux ans. Les caméras ont comme principal objectif d'être dissuasives, de prévenir certains comportements à risque et peuvent également s'avérer très utiles en période de Plan Vigipirate pour faire déplacer un véhicule stationné devant l'entrée d'un établissement scolaire ou pour lutter contre les problèmes de racket, les rixes et les tirs de mortier. » La sécurité et la tranquillité publique restent une priorité absolue du deuxième mandat de l'équipe municipale. Alors qu'en quatre ans les effectifs municipaux sont passés de 8 à 23 agents, présents sur le terrain sept jours sur sept, de 6h à minuit, 12 nouvelles embauches sont prévues dans les prochains mois. **vm**



LA VILLE A DÉSORMAIS SA PROPRE FIBRE

Depuis plusieurs années, le service Informatique de la Ville de Villeneuve travaille au déploiement de sa propre fibre dans l'ensemble des équipements municipaux. Un investissement d'un million d'euros qui a pour objectif de ne plus être lié à un opérateur, d'avoir un réseau plus stable et plus rapide, et de faire des économies sur le long terme. L'installation de la fibre se terminera avant la fin du mois.

GARDE D'ENFANT

Faites le choix de l'assistant maternel !

En dehors de nombreuses incitations financières, ce mode de garde permet une socialisation en douceur, plus proche du modèle familial, et aux enfants d'être moins malades qu'en crèche.

Trouver une place en crèche relève souvent du parcours du combattant. Il faut dire que partout en France, les places sont limitées par manque de structures et même, parfois, de personnel. À Villeneuve, il existe pourtant une solution de substitution : les assistants maternels, dont 37 sont agréés par le Département. Ces professionnels de la petite enfance peuvent accueillir jusqu'à quatre petits à leur propre domicile, aménagé spécialement pour les recevoir. Et malgré les idées reçues, ce mode de garde ne vous coûtera pas forcément plus cher que la crèche. Ainsi, si vous confiez votre enfant à un assistant maternel, vous pourrez bénéficier du Complément de libre choix de Mode de Garde (CMG), versé par la CAF. De plus, depuis fin 2025, de nouveaux avantages financiers se sont ajoutés pour les familles : si les parents sont séparés, chacun peut recevoir indépendamment, selon sa propre situation, le CMG où chaque heure d'accueil est désormais prise en compte, quel que soit l'âge de l'enfant.


Ambiance cosy et sorties au parc

De même, il n'y a plus d'obligation de régler un minimum de 15 % du coût de la garde. Pour le bien-être du bambin, recourir à un assistant maternel présente aussi de nombreux avantages comme le détaille Olivia Hurtebize, auxiliaire de puériculture, auteure du livre *Je cherche un mode de garde pour mon enfant de 0 à 3 ans* aux Éditions First, interviewée par le site spécialisé Parents.fr. « Ici, on est plus dans la relation parentale. Le déroulement de la journée est davantage calqué sur un mode familial, explique la spécialiste.

L'ambiance est plus cosy, la socialisation se fera en douceur. On les emmène au square où ils vont rencontrer d'autres enfants, mais l'accueil reste individuel. L'avantage de ce mode de garde est surtout pour les premiers mois, quand le tout-petit a besoin de maternage. »

Le Relais Petite Enfance pour vous guider

Par rapport à la collectivité, les enfants sont plus rarement malades car ils côtoient moins de petits camarades. La nounou peut aussi adapter son emploi du temps à celui des familles pour davantage de confort. Enfin, Villeneuve-la-Garenne dispose d'un Relais Petite

Enfance (RPE) qui permet de renseigner les parents sur les différents modes d'accueil et les aider lors de l'embauche d'un assistant maternel agréé ou d'une garde d'enfant à domicile. La structure, qui dispose d'un accueil enfants-parents pour les 0 à 6 ans, est un premier lieu de socialisation pour les petits mais aussi un espace de partage et d'échange entre parents ou de rencontre pour les assistants maternels qui pourront ainsi rompre leur solitude. 

i **RELAIS PETITE ENFANCE,**
29-31 RUE ÉDOUARD-MANET.
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 12H15 ET DE 13H15 À 17H15.
01 40 85 58 98 OU 06 26 63 65 73.



JEUNESSE

Lune de miel en Suisse Normande

Les jeunes de Villeneuve pourront participer, en mai, à un séjour apicole en Normandie pour une immersion totale, qui s'inscrit dans un dispositif plus large baptisé « Parcours jeunes apiculteurs ».

Répérage des futures reines, récolte directement chez le producteur et mise en pot du miel. Un programme chargé et immersif attend les jeunes villenogarenois qui souhaitent s'inscrire au séjour apicole en Suisse Normande, à proximité du lac de Rabodanges, paradis des activités nature. Là-bas, à 3h de Villeneuve, ils logeront dans un gîte à proximité et s'initieront à l'élevage des abeilles auprès de l'apiculteur référent, Etienne Raguanel, qui gère une centaine de ruches dont celles installées à La Fabrik depuis quelques années. Ce projet fait partie d'un dispositif plus large, lancé depuis avril et baptisé « Parcours jeunes apiculteurs ».


Continuité du dispositif Fabrik'ulture

Dans la continuité des actions menées autour de la biodiversité et de l'environnement comme le dispositif Fabrik'ulture, qui a permis en 2025 aux CP et CE1 de sept écoles de la ville de participer à des ateliers et de visiter le poulailler, le potager et les ruches de La Fabrik, le service Jeunesse a souhaité aller encore plus loin dans sa démarche. « *Nous souhaitons proposer aux jeunes un véritable parcours d'engagement*, précise Joseph Bayegle, à la manœuvre du nouveau dispositif dédié au miel. *Les participants aux*

ateliers d'apiculture ne seraient pas uniquement bénéficiaires d'une activité ponctuelle, mais intégreraient un projet structuré débouchant sur une immersion et une responsabilisation concrète. »

Traditionnelle fête du miel en juin

Ainsi, en avril, des ateliers vont être mis en place les vendredis (découverte de la ruche, sécurité, biodiversité, extraction, transformation) afin de constituer un groupe engagé et d'organiser le séjour en immersion de mai. À la fin

de l'expérience, chaque jeune repartira avec des pots de miel, qu'ils vendront à La Fabrik. Les recettes de cette vente financeront leur prochain voyage en Normandie. Les membres du groupe, qui deviendront ambassadeurs du miel, prépareront ensuite la traditionnelle Fête du miel de juin à La Fabrik où le public pourra de nouveau goûter et acheter le délicieux nectar villenogarenois, lauréat de plusieurs prix décernés par la Métropole du Grand Paris. 

i **POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE « PARCOURS JEUNES APICULTEURS », ENVOYER UN MAIL À LAFABRIK@VILLENEUVE92.COM**



Photo : Bertrand Guigou

EN BREF!

TRAVAUX



EN ROUTE VERS LA MÉDIATHÈQUE

Moins d'un mois après l'ouverture de la toute nouvelle halle Roger-Prévoit, la construction qui a abrité le marché provisoirement durant la période des travaux a été démontée pour laisser la place à la future médiathèque. Les éléments de cette halle provisoire seront réutilisés par la Commune pour remplacer le hangar de stockage des véhicules municipaux.

CIRCULATION

MODIFICATION RUE CAMILLE-DU-GAST

Suite aux travaux de réfection de la rue Camille-du-Gast (trottoirs, chaussée), cette voie est désormais en sens unique dans la direction Marc Sangnier vers Gallieni pour assurer une circulation apaisée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La commune est attributaire d'une subvention de la Métropole du Grand Paris pour l'acquisition de trois véhicules électriques. Un Renault Kangoo, une Renault Zoé et une Peugeot 308 vont ainsi venir renforcer la flotte de véhicules électriques dont dispose déjà la Ville de Villeneuve-la-Garenne, grâce à ce cofinancement à hauteur de 16 020 euros.

ÉDUCATION

Des lycéens mentors de collégiens

Dans le cadre du programme Cités Éducatives, 20 lycéens de Michel-Ange ont été formés par l'association Camplus, avec pour finalité d'accompagner les 3^e du collège Pompidou de Villeneuve.

Un séjour pour apprendre à devenir mentor. 40 lycéens (20 de Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne et 20 de Georges-Braque d'Argenteuil) se sont rendus dans la Région de Poitiers pendant une semaine aux vacances de la Toussaint pour y participer à des ateliers pratiques : expression orale, gestion du stress, orientation, et surtout éducation aux médias autour de l'actualité et des fake news. « À la fin, les jeunes ont préparé et réalisé une émission. Ils ont tout fait de A à Z, le choix des sujets, des formats, les tournages, les interviews, les enquêtes, les débats, et surtout l'animation de l'émission en direct, présentée le 1^{er} mars à leur famille à La Fabrik », se félicite Ayoub Simour, Villenogarennois et directeur du séjour organisé par l'association Camplus.

Compétences et savoir-faire pour les collégiens de 3^e

La formation de mentor, financée par le programme Cités Éducatives, se déroule en quatre phases et s'est poursuivie par des sessions intensives de formation auprès d'étudiants avec, pour finalité, d'être apte à encadrer des 3^e du collège Pompidou de Villeneuve dès le 28 mars et de leur restituer tout ce qu'ils ont appris. « Il s'agit de compétences, de savoir-faire aussi bien au niveau de l'organisation, que des codes professionnels ou de la parole en public, reprend Ayoub Simour, actuellement en master de communication et média à Science Po Paris. Je tenais à m'impliquer sur Villeneuve où ce dispositif n'existait pas pour rendre la pareille à ma ville qui m'a toujours beaucoup aidé et où j'ai effectué toute ma scolarité. »

PROJET DE COURT-MÉTRAGE

Toujours dans le cadre du programme Cités Éducatives, un projet de court-métrage est en cours au sein de la classe cinéma de 4^e au collège Pompidou. L'enseignant référent a été mis en relation avec Ekoué Labitey, membre de l'association cinématographique « La Rumeur Tourne » et leader du groupe de rap La Rumeur. Ensemble, ils accompagnent les élèves dans l'écriture de scénarios, dialogues et pitches pour réaliser un film autour du thème de l'intelligence artificielle. Villeneuve Mag reviendra sur ce projet au long cours dès le début du tournage.



Naissances

Bienvenue à

- Nelya DRIK, **26/01**
- Yassine KHEMISSI, **31/01**
- Naël SNOUSSI, **04/02**
- Mohamed KOUASSI, **14/02**
- Jahil MAGASSA, **18/02**
- Jayden LABALLE, **05/03**
- Rita EL QATIB, **07/03**
- Salwa AL-ZUBAIDI, **08/03**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

- Alain PAKIRDINE, **01/12/25**, 69 ans
- Elisabeth KABAKDJIAN veuve DEMICHELI, **14/02**, 76 ans
- Maria Pilar GONZALEZ GONI, **17/02**, 91 ans
- Marie N'GONO veuve PINGEON, **19/02**, 86 ans
- Julia ROZENFELD veuve COLLOS, **26/02**, 86 ans

Les very good actes
aujourd'hui

Mercredi 8 avril
10h - 17h

Forum de l'Emploi

Vous aider à trouver un job ? On s'y emploie.

Avec + de 125 postes en CDI / CDD
et + de 600 alternances qui n'attendent que vous !

QWARTZ 165 boutiques shopping · food · loisirs

Good vibes only · Good vibes only · Good vibes only



cuisine du monde

SOIRÉE FOOD TRUCKS

CONCERT

CONVIVIALITE · VIBRATIONS · EXTRA !

& MUSIQUE

MIAM

**Parvis
Hôtel
de ville**

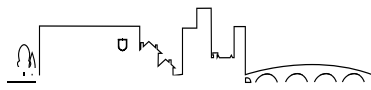
17.04
19H-22H30



Retrouvez le programme complet !

WWW.VILLENEUVE92.COM
f X @ y d .. ≡ in d





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

La Mairie sera fermée le lundi 6 avril et les vendredis 1^{er} et 8 mai.

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32

54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com

Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres

01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77
Cabinet médical sur RDV

Nouveau marché

Halle Roger-Prévoit
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

uniquement sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 5 avril
Pharmacie du Parc
300 boulevard Charles-de-Gaulle
Villeneuve
01 47 92 31 60

Dimanche 12 avril
Pharmacie Santhalingam
12 avenue Lénine
Gennevilliers
01 47 94 69 94

Dimanche 19 avril
Pharmacie de la Concorde
12 rue Paul-Vaillant-Couturier
Gennevilliers
01 47 93 29 90

Dimanche 26 avril
Pharmacie Victor Hugo
5 rue Victor-Hugo
Gennevilliers
01 47 93 16 06

Vendredi 1^{er} mai
Pharmacie de la Mairie
38 avenue de Verdun
Villeneuve
01 47 98 15 18

Dimanche 3 mai
Pharmacie de l'Hôpital
98 voie Promenade
Villeneuve
01 47 94 60 57

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI
Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY
06 20 36 52 66
Nadia HERBURRUN
06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73
Alexandre HENRY
06 26 39 28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DAHLOUM
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.
Sortez vos déchets avant 12h.
Prochains passages:

Lundis 6 et 20 avril

Déchèterie mobile

Samedi 25 avril
de 14h à 18h30

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.
Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.
Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

**Personnes sourdes
et malentendantes 114**

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

CONSULTATION CITOYENNE SUR LA SANTÉ DES FEMMES

La santé des femmes constitue un enjeu majeur. La Région, via le fonds d'investissement « FemTech Île-de-France », donne la parole aux Franciliennes et aux Franciliens, jusqu'au 12 avril, pour construire l'avenir de la santé féminine.

Comment améliorer la santé des femmes au quotidien ? Telle est la question posée aux Franciliennes et aux Franciliens à travers une grande consultation organisée par la Région Île-de-France. 54% des femmes consultent un médecin uniquement quand cela devient indispensable, au risque de banaliser les douleurs qu'elles ressentent ou à repousser leurs rendez-vous médicaux. La question de la santé concerne les femmes à chaque étape de la vie et englobe à la fois les maladies uniquement féminines et celles qui se manifestent chez les hommes, ainsi que leurs conditions de vie (travail, pratique sportive, précarité, santé mentale...).

Création d'un fonds d'investissement

Depuis 2016, la Région a décidé de prendre la question de la santé au féminin à bras le corps. En 2025, elle est devenue la première collectivité à créer un fonds d'investissement dédié : « FemTech Île-de-France », porté par Turenne Santé, en association avec l'Université Paris Cité. Conçu avec l'Alliance FemTech France qui fédère près de 80 start-up dans le domaine de la santé, ce fonds, doté de 5 millions d'euros par la Région, à vocation à atteindre à terme entre 40 à 50 millions d'euros.

Vous pouvez donner votre avis et proposer vos idées jusqu'au 12 avril sur cette grande concertation citoyenne, et voter pour les propositions déposées par d'autres citoyens sur la plateforme en ligne dédiée en scannant le QR Code :



MARCHE AUX FLEURS



| Jardiniers | Pépiniéristes |
| Botanistes | Animations |

| Fleuristes |
| Horticulteurs |
| 3^e printemps |

Accès
libre

PARVIS DE
L'HÔTEL
DE VILLE

WWW.VILLENEUVE92.COM

f x @ •• ≡ in d



19.04
9H—18H